

Quoique le cas de prédication à la messe basse ne soit pas énuméré dans le décret, il est certainement conforme à l'esprit qui l'a inspiré, et doit être considéré comme réglé par lui. A la vérité, ce décret ne pouvait mentionner une circonstance presque inconnue en Europe, où l'on prêche si rarement à la messe même chantée. Il appartenait au zèle éclairé de nos évêques et de nos curés d'établir cette courte instruction, en faveur d'un si grand nombre de fidèles qui ne peuvent assister à la prédication faite à nos messes chantées. On peut donc omettre ces prières après toute messe accompagnée de prédication. Si l'on hésite, il est bien facile de consulter l'autorité diocésaine.

J. S.

LA MESSE DE MINUIT D'UN CARDINAL

A REIMS, NOEL 1914



ON sait quelle vie d'angoisses et de deuils on mène à Reims depuis bientôt six mois passés. Une note, dans un journal de Paris, racontait l'autre jour, pour la dixième fois peut-être, comment les Rémois vivent dans leurs caves, complètement sous terre. On y mange, on y couche, cependant que, là-haut, sous les coups de la mitraille et des obus, les maisons et les églises brûlent et s'écroulent. Les Allemands sont au nord et à l'est, à 8 et 4 kilomètres. Au moins ils y étaient à la fin de décembre.

“ Notre vaillant cardinal, écrivait alors l'un des familiers de Mgr Luçon au journal parisien, va visiter les blessés et les réfugiés des caves, il établit des fourneaux économiques, il achète des couvertures et du linge pour les malheureux. On ne peut le retenir. Malgré le bombardement, il marche, il marche, sous les obus et la mitraille. Il fait l'admiration de tous. ”

pon
je n
caiss
serv
plus
de c
eiers
d'un
ques
Tout
nus

II
arche
tacon
Eglis
et cor
Franc

ST.



eatholi
fidèles
eatholi
Rico, c
atteign
ealeuls
contrai
pulation